

a fallu que toutes les formes de richesse sociale aient été réduites à la forme la plus abstraite et la plus simple, au travail humain mesuré par le temps » (Pasukanis).

Dans les premières années de la révolution russe, la juridiction se passait de la notion de culpabilité et excluait la notion de peine pour la remplacer par celle de « mesures judiciaires correctives de défense sociale ». Il s'agissait là de marquer par la terminologie la rupture avec la juridiction bourgeoise et la volonté de dépasser le vieux couple juridique et moral du délit et de la peine. Toutefois, la question ne peut-être réellement tranchée en pratique que lorsque la société dans son ensemble devient capable d'éduquer les individus socialement dangereux. Une telle tâche dépasse en effet largement les capacités de l'institution et de l'activité purement juridique, et, en cas de succès, elle rend inutiles le procès et la sentence judiciaires. C'est alors, que commence à dépérir la superstructure juridique liée à l'Etat de classe, et que s'élargira enfin l'horizon élargi et barré du droit bourgeois.

9-une stratégie et une organisation révolutionnaires pour l'avènement de la dictature du prolétariat

1) De même que Marx distinguait la phase du capitalisme manufacturier de celle du capitalisme industriel, nous devons tenir compte des modifications imposées à la société bourgeoise par l'essor des forces productives. Trotsky soulignait déjà en 1938 que :

« le capitalisme libéral fondé sur la concurrence et la liberté de commerce est disparu bien loin dans le passé. Le capitalisme monopoliste l'a remplacé sur la scène... »

De nos jours, la troisième révolution industrielle (énergie nucléaire, cybernétique, usines automatisées), stimulée par la compétition économique internationale, la guerre froide, et l'équilibre instable des armements, entraîne une série de conséquences d'importance pour la production capitaliste. L'accélération du rythme d'innovation technologique et le raccourcissement du cycle de reproduction du capital fixe. La tentative de planification de plus en plus précise des investissements et des coûts par les trusts monopolistiques avec comme condition la programmation économique, le contrôle des salaires et l'intégration des syndicats. Le changement des principaux courants d'exportation des capitaux privés qui ne vont plus vers les pays coloniaux et semi-coloniaux, mais circulent entre les puissances imperialistes elles-mêmes avec pour résultat une nouvelle phase d'internationalisation des capitaux. La tendance au dégagement de surpluses permanents de capitaux aux mains des trusts, en partie voilée par la tendance permanente à l'inflation. Le rôle croissant de l'Etat comme garant des surprofits et

des profits monopolistes tant dans le domaine des commandes (armement) qu'à l'aide des dépenses publiques ; ce qui accentue le courant permanent à l'inflation déjà alimenté par le système des prix monopolistiques et l'autonomie croissante du système bancaire.

A l'époque de la décadence impérialiste donc, la concurrence internationale accrue entre puissances capitalistes, exige des unités de production fortes et compétitives. Les fractions dominantes de la bourgeoisie ne peuvent plus s'en remettre aux lois naturelles du capitalisme libéral et au simple jeu de la démocratie parlementaire qui leur fait écho sur le terrain politique. Il en va de leur survie. En effet, tolérer cette forme périmée de la domination capitaliste entraînerait des lenteurs et l'accumulation d'un handicap trop lourd dans un contexte de concurrence aigüe entre les colosses de l'économie mondiale. Le capitalisme libéral voyait les divers groupes et fractions de la bourgeoisie, opposés sur le terrain de la compétition économique, pactiser dans le cadre parlementaire pour définir une attitude et une politique communes face à l'ennemi commun, le prolétariat. Par le découpage subtil de la représentation électorale, les régions, les branches industrielles, les couches sociales parmi les plus retardataires pouvaient disposer de groupes de pression surreprésentés par rapport à leur importance économique effective. C'était la joyeuse époque du radicalisme triomphant où les gouvernements fragiles étaient à la merci d'un quarteron de tanneurs ou de bouilleurs de crus, où le jeu des alliances parlementaires permettait à des côteries provinciales d'imposer leurs conditions, d'exiger des prébendes et des concessions qui alourdisaient le budget.

Le tout au détriment des fractions les plus dynamiques du capital, et avec pour résultat une politique économique souvent conservatrice et protectionniste. En France, ce système parlementaire connaît son épanouissement grâce à la présence de petits propriétaires ruraux et de petits commerçants légués par la réforme agraire bourgeoise et qui formaient le gros du corps électoral.

Mais menacée sur ses arrières par la poussée de la révolution coloniale, la bourgeoisie française, devant l'exacerbation de la concurrence, était contrainte de réagir sous peine de devenir, en continuant son train de sénateur, un simple courtier de l'impérialisme américain. Réagir, cela signifie sur le plan économique procéder aux regroupements et concentrations nécessaires à la constitution d'unités de production de taille internationale, avec pour revers la reconstitution d'une armée de main d'oeuvre de réserve. Réagir, cela signifie sur le plan politique balayer l'entrave de la démocratie parlementaire et des groupes de pression nourris de pourboires électoraux, instaurer un Etat fort directement soumis aux intérêts de la grande bourgeoisie. Le gaullisme a consacré cette passation de pouvoir de mains séniles de la bourgeoisie coloniale à celles de la grande bourgeoisie industrielle orientée vers la concurrence inter-impérialiste et les entreprises multi-nationales.

Les idéologues bourgeois et leurs perroquets réformistes prennent prétexte du rôle économique de l'Etat pour en déduire sa neutralité, au-dessus des classes. Au contraire, et plus que jamais, l'Etat demeure l'instrument direct de la domination politique et idéologique de la bourgeoisie, le verrou des rapports de production que le prolétariat devra briser pour ouvrir la voie de son émancipation sociale.

2) L'avènement de l'Etat fort donne au mouvement ouvrier réformiste, social-démocrate ou stalinien, l'occasion de mobiliser l'arsenal des vieilles revendications démocratiques-bourgeoises. La concentration du pouvoir dans les mains de quelques grands trusts capitalistes créerait une nouvelle forme de féodalité, et dégagerait de vastes espaces, à la mesure des grandes manœuvres réformistes qu'ils envisagent : il s'agirait de rassembler toutes les victimes lésées, dépouillées ou brimées par les monopoles en vue de restaurer la démocratie parlementaire menacée par la nouvelle féodalité monopoliste. Mais le capitalisme monopoliste et la forme de pouvoir fort qui lui correspond, ne sont pas une verrue parasitaire sur le corps intact du capitalisme libéral. Présenter ainsi les choses revient à mobiliser les résistances corporatives et sectorielles au développement des forces productives, au lieu de combattre le capitalisme et l'Etat fort comme la forme actuelle adaptée de domination et d'accumulation du capital.